

FICHE TRI – PARTENARIAT

Cette fiche de tri-partenariat a pour objectif de mettre en lumière les pratiques innovantes développées en collaboration avec nos partenaires. Elle permet de s'assurer d'une cohérence dans les actions menées conjointement. PSYNAM veille à garantir l'adéquation entre les besoins locaux, les réseaux partenaires et le cadre de la convention.

Un feed-back des activités sera produit une fois par an, afin de suivre l'évolution du tri-partenariat.

1. Identification du partenaire :

- Nom de l'institution :
- Adresse de l'institution :

2. Personne de contact :



Adresse mail de la personne de contact :



Numéro de téléphone de la personne de contact :

3. Objectif du partenariat et public cible :

